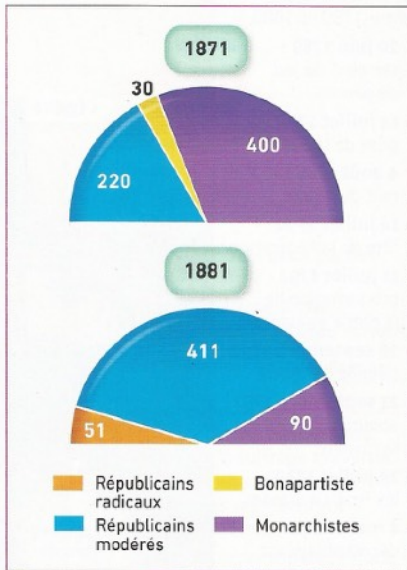
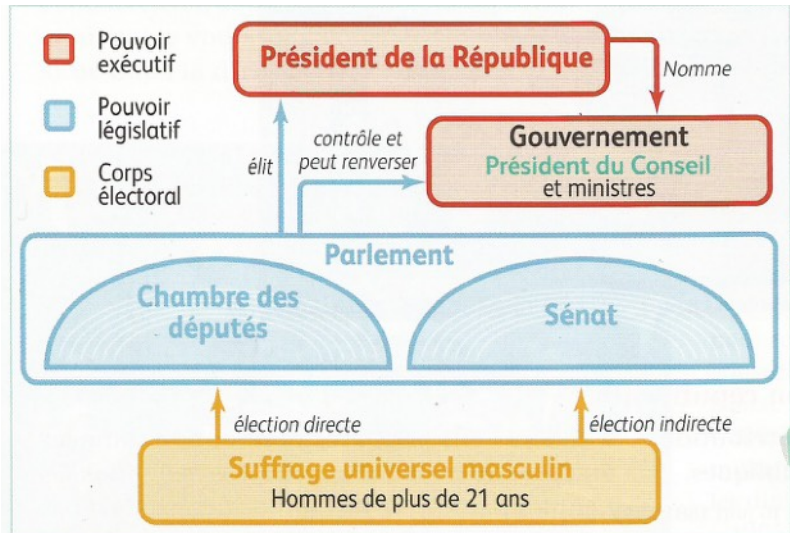


# Thème 3 : La IIIe République (1871-1914)

**Doc.1:** Evolution des rapports de force politique au Parlement



**Doc.2 :** Une constitution républicaine



Votées en 1875, des lois constitutionnelles instaurent la IIIe République dans le cadre d'un régime parlementaire.

**Doc.3 :** Les libertés républicaines

**a. La presse**  
 Art. 1er – L'imprimerie et la librairie sont libres. [...]  
 Art. 5 – Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement<sup>1</sup>, après la déclaration prescrite [au parquet du procureur de la République].  
 1. Somme à verser avant la publication. ■ Loi du 29 juillet 1881.

**b. Le droit syndical**  
 Art. 2 – Les syndicats ou associations professionnelles, même de plus de vingt personnes exerçant la même profession, [...] pourront se constituer librement sans l'autorisation du gouvernement.  
 Art. 3 – Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.  
 ■ Loi du 21 mars 1884.

**c. Le droit d'association**  
 Art. 1er – L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. [...]  
 Art. 2 – Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation [...].  
 ■ Loi du 1er juillet 1901.

**Vocabulaire**

**Commune de Paris :** nom donné au gouvernement révolutionnaire de Paris entre mars et mai 1871.

**Élections législatives :** élection des députés de l'Assemblée nationale.

**Lois constitutionnelles :** lois votées en 1875 et qui instaurent définitivement la IIIe République.

**Président du Conseil :** chef du gouvernement sous la IIIe République.

**Régime parlementaire :** régime politique dans lequel le Parlement contrôle le gouvernement et partage le pouvoir avec lui.

**Royalistes :** partisans du retour de la monarchie.

1) A l'aide du doc.1 et 2, montrez que la République s'enracine en France entre 1870 et 1914.

.....

.....

.....

2) Selon le doc.2, dans quelle mesure peut-on dire que la IIIe République est démocratique ?

.....

.....

.....

3) A partir du doc.3, montrez que le Parlement est au coeur de la vie politique de la IIIe République. Selon vous, pour quelles raisons, le pouvoir exécutif (Président de la République et Gouvernement) est-il aussi réduit ?

.....

.....

.....

.....

4) A l'aide du doc.3, identifiez les libertés qui sont garanties sous la IIIe République.

.....

.....

.....

5) Pourquoi la liberté de la presse est-elle indispensable dans une démocratie ?

.....

.....

.....

# Thème 3 : La IIIe République (1871-1914)



**Portrait de Jules Ferry vers 1885**  
 Jules Ferry (1832-1893) a été ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1883 et deux fois président du Conseil, c'est-à-dire chef du gouvernement entre 1880 et 1885. Il est à l'origine des lois scolaires.

## Doc.4 : les lois scolaires

**Loi Ferry de 1881**  
 « Art. 1. Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques. »  
**Loi Ferry de 1882**  
 « Art. 2. Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires. [...] »  
 « Art. 4. L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six à treize ans ; elle peut être donnée soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles. »  
**Loi Goblet de 1886**  
 « Dans les écoles publiques, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque. »

1. Les écoles privées.

### Vocabulaire

**Une école publique** : une école qui dépend de l'État ou de la commune (contraire d'école privée).

**Laïque** : qui n'est pas religieux. Une école laïque est une école qui ne s'occupe pas de religion.

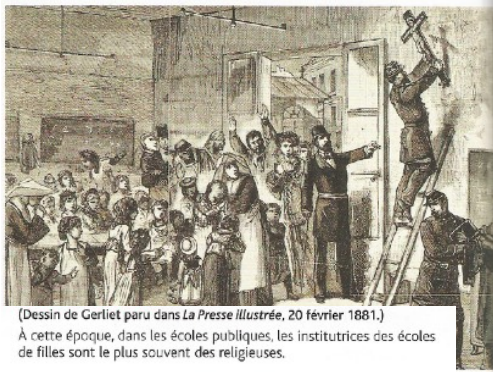
## Doc.5 : Une classe d'école communale



(L'école de garçons de Buigny-les-Gamaches, Somme, 1905.)

**Au tableau** : « *Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain.* »

## Doc.6 : L'enlèvement des crucifix dans les écoles publiques de la ville de Paris



(Dessin de Gerliet paru dans *La Presse Illustrée*, 20 février 1881.)  
 À cette époque, dans les écoles publiques, les institutrices des écoles de filles sont le plus souvent des religieuses.

## Doc. 8 : Le service militaire, un lieu de brassage de la nation républicaine

**Contexte : Lois sur le service militaire**  
*Inspirée par la période révolutionnaire, la IIIe République précise les modalités de recrutement et de durée du service militaire.*

- **1872** : le service militaire devient obligatoire pour tous les Français âgés de 19 ans. Chaque conscrit tire au sort la durée de son service (1 à 5 ans).
- **1889** : fin du tirage au sort, la durée du service militaire est fixée à 3 ans pour tous (et 1 an pour les diplômés et les ecclésiastiques).
- **1905** : la durée du service devient égale pour tous et est portée à 2 ans.
- **1913** : la durée du service actif est portée à 3 ans.



Album de photographies de l'infanterie, *Le repas au réfectoire*, 1892-1895, musée de l'Armée, Paris.

6) Doc. 4 : Qui a proposé ces lois scolaires ? Quand ont-elles été votées ?

7) Doc.4 : Quel est l'âge de l'obligation scolaire ? Où l'instruction peut-elle se donner ?

8) Doc. 4 : Relevez les expressions qui établissent la gratuité de l'enseignement scolaire. Puis celles qui instaurent la laïcité de l'enseignement.

9) Doc.4 Pourquoi la loi dégage-t-elle une journée de liberté pour les élèves dans la semaine ?

10) Doc.6 : Pourquoi enlève-t-on les crucifix ? Pourquoi les institutrices de cette école publique sont-elles des religieuses ?

11) Doc. 4, 5 et 6 : montrez que l'école est un lieu d'apprentissage et de diffusion de la culture républicaine.

12) Quel rôle joue l'armée dans la construction de l'adhésion des citoyens à la République ? Quel contexte explique aussi le service militaire et l'extension de sa durée ?